

## Premiers pas d'un dialogue

**Frédéric Dufaux | Philippe Gervais-Lambony | Claire Hancock | Sonia Lehman-Frisch | Sophie Moreau**

Notre projet, en créant *Justice Spatiale / Spatial Justice (JSSJ)*, était de construire, autour des questions vives du rapport entre justice et espace, une passerelle, aussi fragile et secondaire soit-elle, entre traditions culturelles nationales différentes -grâce à la traduction entre français et anglais-, entre disciplines aussi.

Ce lieu d'échanges virtuel commence à exister grâce à vous, chers lecteurs : vous êtes plus de 59 000 à être venus lire *JSSJ*, à plus des 4/5<sup>e</sup> en dehors de la France. Vous venez du monde entier : beaucoup du monde anglophone (Etats-Unis surtout), mais aussi du reste du monde (de 121 pays différents). Vous êtes près de 2000 en Russie ou en Suède, plusieurs centaines au Japon, en Colombie, en Syrie, plusieurs centaines de lecteurs du continent africain.

A tous, merci pour votre visite, qui nous confirme dans le choix d'un modèle d'accès libre aux publications scientifiques, sans barrière financière. A tous aussi, bienvenue dans ce numéro 2 !

L'objectif de ce numéro, avec le dossier « Justice spatiale et environnement », est d'une part d'explorer un champ thématique et théorique neuf en France, et d'autre part d'instaurer un dialogue avec d'autres approches, notamment anglo-saxonnes. C'est précisément là tout l'enjeu d'une revue bilingue, qui permet d'appréhender le décalage entre les problématiques et les modes d'écritures scientifiques.

A ce titre, la réalisation de ce deuxième numéro nous a montré combien cette ambition de passerelle est à la fois nécessaire et difficile à concrétiser. De fait, ce numéro contient essentiellement les contributions d'auteurs francophones, pour la plupart de jeunes chercheurs qui découvrent cette thématique, et cherchent à s'approprier les interrogations de la justice spatiale appliquées à l'environnement. Mais, effet d'une coupure linguistique, à texte français correspond un processus d'évaluation et de relecture en français. Si comme en témoigne le dialogue entre Bernard Bret et Pascal Rey, mené au fil des numéros 1 et 2, les discussions furent riches au cours de l'élaboration de ce numéro, elles ne sont pourtant pas sorties du champ académique francophone. Charge à nos lecteurs anglophones de relever le gant et de se lancer dans le débat.

La plus grande originalité de ce dossier sera d'apporter des éclairages sur des espaces ou des problématiques bien éloignés des terrains favoris de la justice environnementale anglo-saxonne : les sociétés rurales françaises, ou africaines, les organisations sociales « traditionnelles », les politiques publiques agricoles, ou l'exploitation des ressources naturelles. D'autres, au contraire, reviennent sur les terrains familiers des villes nord-américaines. La focalisation sur un terrain d'étude a pour pendant une moindre ouverture sur les échelles continentales ou globales, ainsi qu'une utilisation non systématique du corpus de références anglo-saxon sur la justice environnementale. Ce dernier point est révélateur des contrastes des formations académiques, entre une géographie française, tendant à privilégier l'étude d'un terrain, et une approche « anglo-saxonne » privilégiant la maîtrise d'un champ théorique, parfois au détriment du terrain. Il souligne aussi le relatif cloisonnement de ces deux cultures scientifiques, et la nécessité d'y remédier.

Autant dire qu'à présent, les réactions de nos lecteurs du monde entier, vos réactions, sont vivement désirées, et ce d'autant plus que les pressions actuelles pour une uniformisation des démarches scientifiques nous inquiètent. Dans le contexte académique français actuel, qui n'est pas de plus en plus ouvert, et où les procédures de référencement et d'évaluation ont tendance à figer le paysage, la création d'une nouvelle revue pose question. Pour nous, celle du temps est essentielle : le temps pour construire les numéros, le temps imposé de la traduction en sus du temps classique de l'évaluation des textes, ce temps que nous faisons le choix de prendre précisément parce qu'il est de

plus en plus rare, de plus en plus consommé (gaspillé ?) dans la construction de projets de recherche répondant à des injonctions et à des normes mal adaptées à nos disciplines et dans la préparation de dossiers d'évaluation présentant les mêmes défauts. Nous assumons le paradoxe, pour une revue traitant de l'espace, de considérer l'importance du temps : à la limite n'est-il pas urgent de répondre à l'appel de Pierre Sansot et de choisir son « camp, celui de la lenteur » ?

Ce choix, c'est justement ce qui nous permet de nous confronter à l'actuel.

Poursuivre le travail entrepris nous semble en effet d'autant plus essentiel que les interpellations se multiplient, dans l'actualité, pour les chercheurs qui se soucient de justice spatiale. Ainsi, en France, avec les expulsions de Roms ou la loi anti-burqa, les mesures du gouvernement tendent à désigner des boucs émissaires et à les montrer du doigt en vertu du prétexte pseudo-géographique qu'ils ne seraient "pas d'ici".

La revue *JSSJ* jouera pleinement son rôle si elle se montre en mesure de fournir des éléments de réflexion et de contexte sur des événements de cet ordre. Ainsi, après la lecture du texte de Laurent Gagnol *et al.* présenté dans ce numéro et consacré à Areva au Niger, le lecteur comprendra mieux la logique des enlèvements qui se sont produits en septembre 2010 dans ce pays. Dans le même sens, on peut lire le texte de Stavros Stavrides sur les émeutes d'Athènes en 2008 et leurs répliques dans la société grecque. Enfin, la figure du « géographe public » que propose Don Mitchell dans son entretien est une proposition intéressante pour articuler position réflexive et implication beaucoup plus directe dans le débat public.

Ce numéro s'est enrichi de nombreuses images (cartes et photos), et de son aussi, puisque l'entretien de Don Mitchell par Stéphane Tonnelat y est présenté sous la forme d'un enregistrement, retranscrit en anglais et également traduit en français. Nous vous en souhaitons une découverte stimulante. Et par dessus tout, pour que les réflexions sur la justice et l'espace s'enrichissent de nouvelles perspectives, nous vous invitons à participer au dialogue que *JSSJ* se propose de porter : dialogue entre différentes cultures académiques, et dialogue entre le monde académique et l'actualité de nos sociétés.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer la parution du premier volume de la collection "Espace et Justice", qui accompagne la revue *Justice spatiale / Spatial Justice : Justice et injustices spatiales*<sup>1</sup>.

#### **A propos des auteurs :**

**Frédéric DUFAUX**, Equipe Mosaïques, UMR 7218 LAVUE, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense,

**Philippe GERVAIS-LAMBONY**, Laboratoire Gecko, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

**Sonia LEHMAN-FRISCH**, MRTE, Université de Cergy-Pontoise

**Sophie MOREAU**, Gecko et Laboratoire Etude Comparée des Pouvoirs, Université Paris Est-Marne-la-Vallée

**Claire HANCOCK**, Lab'Urba, Université Paris Est-Créteil

**Pour citer cet article : Frédéric DUFAUX | Philippe GERVAIS-LAMBONY | Claire HANCOCK | Sonia LEHMAN-FRISCH | Sophie MOREAU**, « Premiers pas d'un dialogue » ["First steps in a dialogue"], *justice spatiale | spatial justice*, n° 02 octobre | october 2010, <http://www.jsj.org>

<sup>1</sup> BRET B., GERVAIS-LAMBONY P., HANCOCK C., LANDY, F. (éds.), *Justice et injustices spatiales*, Presses universitaires de Paris Ouest, Nanterre, 2010.

[http://www.pressesparisouest.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=57&Itemid=99](http://www.pressesparisouest.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=57&Itemid=99)